

Notre Point Carrière

• Objectifs

Pour le collaborateur :

- faire un point sur les compétences acquises au cours de son expérience ;
- prendre du recul pour envisager sereinement l'orientation la plus adaptée afin de poursuivre son développement.

Pour l'entreprise :

- disposer d'un outil complémentaire pour anticiper et accompagner les mobilités professionnelles ;
- répondre aux nouvelles obligations de la législation relative à la formation (DIF, entretiens professionnels) par le volet gestion de carrière.

Déroulement :

- 7 entretiens.

Durée préconisée :

- 3 mois.

Outils utilisés :

- SOSIE, GOLDEN ;
- 360° (pour les collaborateurs en situation de management).

Ce qui fait notre différence :

- une démarche encadrée : 3 entretiens tripartites (début, mi-parcours, fin de parcours) ;
- une démarche dont les objectifs sont partagés par le collaborateur et l'entreprise ;
- une démarche participative pour le collaborateur mais aussi pour l'entreprise afin de favoriser la mise en œuvre du projet professionnel ;
- une démarche nourrie du regard des autres, l'utilisation du 360° permet en croisant les perceptions d'appréhender davantage son mode de fonctionnement et d'identifier les éventuels décalages ;
- une démarche favorisant le regard croisé des intervenants, garantie d'objectivité et source d'une plus grande richesse de perceptions.

• Conditions financières

Nous consulter.

La facturation des honoraires s'effectue de la façon suivante :

- 50 % à la signature du contrat ;
- 50 % à l'issue du dernier entretien avec le collaborateur.



Annick Aimé Conseil

29, place de la Cour souveraine 76160 Saint Martin du Vivier

67, rue de Reuilly - Cour Alsace Lorraine n°10 75012 Paris

Tél. 02 32 10 64 28 • Mobile 06 74 09 20 93 • contact@annickaimeconseil.fr